

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil municipal
du 1^{er} juillet 2025 à 20h30,
réuni en l'Hôtel de Ville,
sous la présidence de
Madame Virginie DOUAT, Maire
Date de convocation : 25 juin 2025

Conseillers en exercice : 33
Conseiller présents : 22
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVESSE, Catherine LECOMTE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Lysiane MOINAT, Ghislaine LEROY, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Julien PICHELIN, pouvoir à Sylvain DUBOIS, Claude DALLE, pouvoir à Claude LEGOUY, Bernard HERBETTE, pouvoir à Catherine LECOMTE, Daniel DECLEIR, pouvoir à Gérard BELLEMERE, Pascal FAYOLLE, pouvoir à Murielle WOLSKI, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Francis LEFEVRE.

Est désigné secrétaire de séance : Françoise NIVESSE

**DEL 2025-07-08
BUDGET GENERAL – BP 2025
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : Virginie DOUAT, Maire

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif,
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits du budget 2025,

FONCTIONNEMENT :

1) Service Population – Dépenses

Les lignes budgétaires relatives aux fournitures administratives sont abondées de 1.474 € pour l'acquisition de livres d'or et de livrets de famille, notamment.

2) Médiathèque – Recettes et Dépenses

800 € sont prévus pour la comptabilisation et le reversement des recettes de la Braderie de la Médiathèque au Téléthon.

3) Centre technique municipal - Dépenses

Des réparations non prévues ont dû être effectuées sur les bus. 20.000 € sont ajoutés au budget pour leur entretien.

4) Finances – Recettes et Dépenses

Les montants relatifs à la fiscalité et aux dotations ont été notifiés depuis le vote du budget, les crédits afférents sont modifiés comme suit :

En euros

Taxes foncières et habitation	9 519
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	-100 710
Allocations compensatrices	111 738
Dotation forfaitaire	4 326
Dotation de solidarité urbaine	23 103
Dotation nationale de péréquation	-25 182

120 € sont prévus pour le versement d'une subvention exceptionnelle au GNR 39-45.

Le chapitre « 002 Résultat de fonctionnement reporté » est abondé de 172,72 € suite à la dissolution de l'AFR Mondésir, de l'UAFR de Béthisy-Saint-Martin et de la SAS Bellebrise.

Depuis le passage en M57, les immobilisations sont amorties dès la date de mandatement. Il est nécessaire d'ajouter 80.000 € à la dotation aux amortissements 2025.

Pour équilibrer la section, le virement à la section investissement est diminué de 78.627,28 €.

INVESTISSEMENT :

1) Acquisitions foncières - Dépenses

20.500 € sont prévus au budget pour le rachat à l'EPFLO du local « La Taverne ».

2) Opération 100 « Bâtiments » - Dépenses et recettes

Les crédits liés à la réfection de la toiture du CTM sont abondés de 17.687 € afin qu'ils correspondent au montant du marché.

Une subvention pour les travaux d'économie d'énergie réalisés dans les bâtiments d'un montant de 88.708,32 € (arrondis au budget à 88 708€) a été notifiée au titre de la DETR.

3) Opération 102 « Culture » - Dépenses

4.492,80 € sont ajoutés pour la phase 5 du marché lié aux réserves externalisées du Musée.

1.200 € sont transférés vers l'opération 108.

4) Opération 104 « Eclairages publics » - Dépenses

Les crédits inscrits au budget (40.000 €) sont augmentés de 112.000 € (transfert de crédits). Pour des raisons réglementaires et de sécurité, le relevé des réseaux d'éclairage public, prévu sur plusieurs années, sera effectué en totalité en 2025.

5) Opération 105 « Etudes » - Dépenses

10.000 € (transfert de crédits) sont ajoutés à cette opération afin de pouvoir réaliser la totalité de l'étude de circulation « Quartier Clos des Charmes et Vieux Crépy » en 2025.

6) Opération 108 « Matériel et Véhicules » - Dépenses

Un transfert de crédits de 1.200 € est effectué à partir de l'opération 102 pour l'acquisition de rayonnages par le service Archives.

7) Opération 109 « Voiries et Espaces verts » - Dépenses

122.000 € sont transférés aux opérations 104 et 105.

Une provision pour travaux de 60.264,67 € est inscrite.

Les crédits liés à l'acquisition d'une table d'orientation sont diminués de 800 €.

8) AP 123 « Collégiale Saint Thomas » - Recettes

La Fondation du Patrimoine a alloué à la Commune une subvention supplémentaire de 12.000 € qu'il convient d'inscrire au budget.

9) Finances - Dépenses et recettes

Le chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » est crédité de 63,75 € suite à la reprise des résultats de l'UAFR Béthisy-Saint-Martin.

La dotation aux amortissements est abondée de 80.000 € (contrepartie en dépenses de fonctionnement).

Le virement de la section fonctionnement est diminué de 78.627,28 €.

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir adopter les ajustements suivants :

FONCTIONNEMENT

Recettes

Chapitre	Libellé	Mouvement
70	Produits de services	800,00
73	Impôts et taxes	9 519,00
74	Dotations, subventions et participations	41 104,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	172,72
Total		51 595,72

Dépenses

Chapitre	Libellé	Mouvement
011	Charges à caractère général	21 474,00
014		27 829,00
65	Autres charges de gestion courante	920,00
042	Opérations d'ordre entre sections	80 000,00
023	Virement à la section investissement	- 78 627,28
Total		51 595,72

INVESTISSEMENT

Recettes

Chapitre	Libellé	Mouvement
13	Subventions	100 708,00
001	Solde exécution de la section investissement	63,75
040	Opérations d'ordre entre sections	80 000,00
021	Virement de la section fonctionnement	- 78 627,28
Total		102 144,47

Dépenses

Chapitre	Libellé	Mouvement
Opération 100	Bâtiments	17 687,00
Opération 102	Culture	3 292,80
Opération 104	Eclairages publics	112 000,00
Opération 105	Etudes	10 000,00
Opération 108	Matériels et véhicules	1 200,00
Opération 109	Voiries et Espaces verts	- 62 535,33
21	Acquisitions foncières	20 500,00
Total		102 144,47

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition du rapporteur.

3 abstentions :

Arnaud FOUBERT, pouvoir à Francis LEFEVRE, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,

A Crépy-en-Valois, le 1^{er} juillet 2025.

Publié sur le site internet
de la commune

le : 04 JUL. 2025

Françoise NIVASSE
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site : www.telerecours.fr.

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20250701-DEL2025-07-08-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025